

La Sécurité sociale de l'alimentation ?

Jean-Marie Harribey

Le Citoyen, n° 128, 2025

et *Blog Alternatives économiques*, 14 janvier 2025

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2025/01/14/la-securite-sociale-de-l-alimentation>

La proposition de créer une branche de la Sécurité sociale, appelée Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) est désormais dans le débat public et est même « expérimentée » dans quelques initiatives locales. Elle est théorisée par un Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation et fait partie des propositions ou réflexions de nombre d'associations et de syndicats, dont la Confédération paysanne et Solidaires, le Réseau salariat, l'Institut Rousseau, Ingénieurs sans frontières et la Commission Écologie d'Attac¹.

Le principe de la SSA est simple : distribuer une somme d'argent (aujourd'hui 150 euros par mois) à tous les individus. Elle est fondée sur le principe de l'universalité et sur l'affectation exclusive à des achats de biens alimentaires (par le biais éventuel d'une carte vitale alimentaire). Ses objectifs sont de permettre à tout le monde d'accéder à une nourriture convenable et de transformer radicalement le modèle productif agricole soumis au business agro-alimentaire industriel. Ses moyens seraient d'une part un conventionnement des acteurs de production et de commercialisation et d'autre part un financement par une nouvelle cotisation sociale prélevée sur la valeur ajoutée des entreprises.

Regardons les questions soulevées par cette proposition de SSA.

1. Peut-on transformer le modèle agricole par la SSA ?

L'idée est que, en partant de la consommation, on dispose d'un levier économique pour transformer l'agriculture, sous-entendu que la somme des consommations individuelles aboutira à un changement du système productif. Or celui-ci est organisé selon la logique de l'accumulation du capital, avec une dimension internationale, à la fois en termes d'exportations et d'importations de produits transformés et semi-transformés. Ce dernier élément rappelant que le changement de la consommation intérieure ne peut pas être envisagé sans prendre en compte le fait qu'il implique une transformation de la nature des échanges extérieurs.

Le modèle agricole est donc en fait un modèle agro-industriel capitaliste : les industries alimentaires dominent le marché de l'alimentation via la grande distribution. Le monde des agriculteurs, très hétérogène, n'échappe pas à l'affrontement d'intérêts contradictoires, donc à la lutte des classes. Il suffit de regarder l'affectation des subsides de la Politique agricole commune européenne pour constater leur concentration entre les mains des agriculteurs les plus riches en termes de foncier et de production. La SSA ne ferme-t-elle pas les yeux sur cet affrontement ou ne prétend-elle pas le contourner ?

D'autre part, pourquoi avoir choisi l'alimentation comme objet de l'élargissement de la Sécurité sociale, qui supposerait une discussion sur la dimension culturelle des pratiques alimentaires ?

¹Attac, https://vie-interne.attac.org/IMG/pdf/_lettre_eco_soc_2_vf_2023.pdf. Voir aussi : Clément Coulet, « La Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) », Réseau Civam, 2024, https://www.civam.org/wp-content/uploads/2024/09/Civam_SSA_FICHE_RESSOURCE.pdf ; Sarah Cohen et Tanguy Martin, *De la démocratie dans nos assiettes, Construire une Sécurité sociale de l'alimentation*, Paris, Éd. Charles Léopold Mayer, 2024. Pour une première critique, voir P. Khalfa, « La sécurité sociale de l'alimentation, Les bonnes intentions ne font pas les bonnes solutions », *Les Possibles*, n° 37, Automne 2023, https://france.attac.org/IMG/pdf/khalfa-ssa-possibles_37.pdf.

2. Quid de l'universalité de la SSA ?

Le principe de la SSA est celui du caractère universel de la prestation. Celle-ci serait dédiée à l'achat de biens alimentaires auprès de producteurs et commerçants conventionnés. Toujours dans l'idée fausse que la consommation est le déterminant des structures productives. Est-ce que c'est cette croyance qui justifie l'universalité de la prestation ? À supposer que cette croyance soit fondée, en quoi le versement de cette prestation changerait le comportement de ceux qui n'ont pas besoin de cette prestation pour se nourrir ?

Les partisans de la SSA arguent que plusieurs expérimentations actuelles prouvent sa faisabilité. Mais ces expérimentations sont basées sur des échantillons tellement faibles que le caractère d'universalité est totalement démenti. La SSA est en réalité un modèle réduit du revenu universel et, comme lui, se heurte aux mêmes contradictions. Il existe un risque de réduire le financement de la protection sociale existante. Et il y a une contradiction entre le ralentissement de la productivité du travail, voire la décroissance, et la volonté de verser des revenus supplémentaires.

En bref, le déplacement de l'approche économique de la production vers la consommation individuelle d'une part, et la faille de l'universalisation d'autre part, ne rompent pas avec la vision dominante de l'économie et de la société.

3. Quel financement de la SSA ?

$150 \text{ €} \times 12 \text{ mois} \times 67 \text{ millions d'habitants} = 120,6 \text{ milliards d'euros par an} = 4 \% \text{ environ du PIB}$. C'est peu et c'est beaucoup dans une situation où il en faut au moins autant pour les investissements de transition écologique et encore autant pour la rénovation des services publics.

Comment la SSA peut-elle résoudre l'affrontement de classes que représente la construction d'un budget public de transformation sociale et écologique ? Par la création d'une cotisation sociale nouvelle, répondent les partisans de la SSA. Soit. Mais on n'a pas réussi à imposer l'idée d'une hausse de la cotisation vieillesse de 0,8 point de pourcentage pour financer le déficit probable des retraites et on pourrait en prélever 8 à 10 fois plus pour la SSA ? Tout cela dans un contexte où le capitalisme en crise ne réussit plus à engendrer une augmentation de la productivité du travail, et où une réforme fiscale de grande ampleur est toujours l'objet d'un bras de fer socio-politique.

Les partisans de la SSA proposent un budget alimentaire associé à une carte vitale sur le modèle de la carte vitale santé existante. Mais cette dernière n'est pas un budget pour l'assuré. On se sert de la carte vitale si on est malade. L'universalité s'applique pour soigner tous les malades, pas les non-malades à l'instant t . La carte vitale alimentaire serait d'une autre nature parce qu'on mange tous les jours. La Sécu a été inventée pour couvrir certains risques, mais pas pour couvrir tous les besoins humains, sauf à penser que manger est un risque. Ce qui, vu la faible qualité de l'alimentation sortie des usines agro-alimentaires, pourrait être retenu, mais, plaisanterie mise à part, on change alors de discussion.

4. Des soubassements théoriques du financement de la SSA fragiles

L'essentiel de la justification théorique du financement de la SSA provient du Réseau salariat, lui-même inspiré par les travaux de Bernard Friot. On peut retrouver la discussion que j'ai eue avec les animateurs du Réseau salariat dans deux textes « Que dit le Réseau salariat ? » (2017) et « Que dit le Réseau salariat (suite) ? » (2022)².

Je résume ici les choses. Le Réseau salariat se trompe sur la monnaie. Il identifie la monnaie au capitalisme et il pense qu'on peut mettre en place deux circuits monétaires

² <https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2017/02/21/que-dit-le-reseau-salarial>
et <https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2022/02/03/que-dit-le-reseau-salarial-suite>.

distincts. Or la monnaie est une institution sociale qui conditionne l'insertion de tous les individus dans une communauté et est donc à vocation « universelle » au sein de celle-ci. Ma conception est aux antipodes de la vision libertarienne aujourd'hui promue par Musk et les adeptes du bitcoin, mais aussi disons-le aux antipodes des croyances sur les monnaies dites complémentaires, mais qui sont pourtant adossées à la monnaie officielle.

Si on considère que la division du travail et l'existence même de la monnaie dépassent historiquement et théoriquement l'économie proprement capitaliste, cela veut dire qu'on ne peut pas raisonner uniquement en termes réels. Il faut évidemment du travail et des ressources provenant de la nature pour produire. Mais quand existe la division du travail, il faut acheter les instruments de production et non pas les troquer contre autre chose. Et donc il faut faire l'avance monétaire de ces investissements. On ne peut pas, pour ces investissements, comme le croit le Réseau salariat, utiliser des cotisations dont il est dit par ailleurs, avec raison, qu'elles sont une partie de la valeur ajoutée nette par les travailleurs. On ne peut donc pas financer cette avance *par quelque chose qui doit en résulter* (sinon on retombe dans une vision voisine de la croyance libérale de l'épargne préalable à l'investissement). C'est juste un problème de logique.

Il est également erroné de croire que les cotisations sociales ont servi et servent à financer les infrastructures de santé (hôpitaux). Le financement de ces investissements a été et est réalisé par l'État ou l'emprunt. Il faut distinguer le fonctionnement, dont les soins sont l'essentiel, qui est payé par les cotisations et le financement des investissements.

Reste mon hypothèse implicite et dont je reconnais qu'elle n'est pas démontrable (encore) : même dans une société post-capitaliste (même communiste pour le dire comme B. Friot), je pense qu'il y aura une certaine division du travail et la monnaie ; nous serons encore dans une économie monétaire ; et donc il faudra anticiper par le crédit (quand bien même il serait à taux zéro) les investissements. Et il n'y aura pas deux banques centrales, dont une serait baptisée « caisse centrale », qui garantiraient la création de monnaie, sinon il n'y aurait plus unité de paiement.

Je renvoie aux deux textes référencés ci-dessus pour le côté technique. L'important n'est pas dans le côté technique. Il est dans le fait qu'il s'agit d'une question sociale au sens fort du terme. Le travail doit être socialement validé (par le marché ou par décision politique) pour créer de la valeur (c'est le seul point d'accord avec B. Friot). Mais cette validation est véhiculée par la monnaie, en tant qu'institution sociale universelle dans un espace donné, car elle est l'opérateur d'homogénéisation des travaux différents. Cette homogénéisation, Marx l'appelait abstraction du travail.

Là se trouve l'origine de la contradiction entre l'affirmation par ses partisans du potentiel universaliste de la SSA et le caractère limité à un échantillon très faible dans les expérimentations. On retrouve la même difficulté dans celles portant sur le revenu universel. Et, au final, la supposée transformation du système productif agricole par une telle SSA relève d'un narratif qui risque d'être trompeur.

En conclusion (provisoire car je ne doute pas que la discussion se poursuivra), la SSA est peut-être une fausse bonne idée qui pourtant part d'une bonne intention de telle sorte que tout le monde mange à sa faim en quantité et en qualité.

Elle est fondée sur une conception individualiste de la transformation sociale par le biais de la consommation.

Elle oublie les rapports sociaux entre capital et travail structurant la société dans son ensemble.

Elle oublie la nécessaire augmentation des bas salaires et des minima sociaux existants.

Elle fait comme si les pauvres et les précaires aspiraient à un revenu supplémentaire d'assistance plutôt qu'un travail décent, qui ait du sens, et qui soit suffisamment rémunéré.